



Ministère de l' Education Nationale
Académie de Strasbourg
Lycée Polyvalent Jean-Jacques HENNER
68130 Altkirch
03.89.07.57.07
Ce.0680001G@ac-strasbourg.fr

Altkirch, le 28 juin 2017

Le proviseur

Aux

Parents d'élèves

Objet : lycée 4.0 - Manuels et ressources numériques

Madame, Monsieur, chers parents.

Le conseil d'administration du lycée Henner a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'entrer dans l'expérimentation « lycée 4.0 » lancée par la Région Grand Est, c'est-à-dire l'utilisation des manuels et ressources numériques, et donc la généralisation de l'usage d'outils informatiques (ordinateurs portables, vidéo-projecteurs, etc.) en cours, durant les « années lycée ». Cette décision a été prise après une large consultation : le conseil de la vie lycéenne a organisé une votation, par laquelle 80% des élèves votants (environ 600) ont adhéré au projet. Les trois fédérations de parents d'élèves (APEPA - FCPE - PEEP) se sont prononcées à l'unanimité pour ce projet. La majorité des équipes enseignantes se sont dites favorables à l'expérimentation ; avec de légitimes interrogations (formation, liberté pédagogique, etc.). Tous les représentants des personnels ont adopté à l'unanimité l'expérimentation proposée par la Région Grand Est.

Certes, de nombreuses questions restent donc ouvertes et bien du travail nous attend encore tous. Mais il s'agit là d'une réelle chance donnée à nos élèves, scolarisés dans un lycée polyvalent, complexe par son offre de formations et riche de son dynamisme, au large recrutement rural : il s'agit de rentrer résolument dans l'ère du numérique et de ne pas subir « un désert informatique ». Cela ne signifie pas que vos enfants seront les yeux rivés à leur écran, durant tous les cours. Un enseignant pourra bien faire cours selon ses méthodes, en intégrant à certaines heures de cours les ressources numériques mises à sa disposition, à d'autres heures en ayant recours à des méthodes « plus traditionnelles » qui ont aussi fait leurs preuves. Il ne faut pas confondre l'outil, son usage, et le but : apprendre et s'enrichir par l'enseignement, grâce à la didactique, la pédagogie et la relation essentielle entre l'élève et son enseignant.

Un outil donc ! La Région Grand Est laisse - et doit laisser - le choix des manuels aux enseignants dans le cadre de leur autonomie pédagogique et de leur responsabilité. Elle prend en charge la totalité des frais engagés par l'achat de ces manuels et ressources numériques

Vous trouverez dans la brochure ci-jointe, réalisée par les services régionaux, toutes les informations concernant l'achat d'un équipement numérique. Les familles ont la totale liberté d'équiper leur enfant avec le matériel de leur choix. Si votre enfant est déjà équipé, rien n'interdit qu'il apporte ce matériel au lycée. Toutefois, là aussi, la Région Grand Est a décidé de soutenir l'effort d'équipement des familles en vous permettant d'acheter ce matériel à un prix de marché négocié. Il vous est donné la possibilité d'acheter une tablette, ou un ordinateur portable « bureautique », ou un ordinateur portable « CFAO ». **Pour notre part, nous vous recommandons l'acquisition d'un ordinateur portable « bureautique ».** Les capacités de mémoire de la tablette nous semblent limitées et l'ordinateur CFAO serait surdimensionné aux besoins d'un lycéen. Pour les familles désireuses de passer commande par le marché négocié de la région, vous trouverez toutes les explications, les démarches, les conditions et aides financières, substantielles ! -, assurances, logiciels dans la brochure de la Région. Bien sûr, ce matériel restera votre propriété après les années lycée et pourra encore servir pour le post-bac ! Pour les familles disposant déjà d'un matériel, j'ai rajouté au recto un descriptif des caractéristiques que devrait avoir votre équipement afin de juger si celui-ci correspond aux besoins dans le cadre des études de votre enfant.

Souhaitant plein succès à votre enfant dans ses études
Bien cordialement

Jean-Joseph FELTZ

Proviseur